

# PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : LES BONS GESTES À ADOPTER



**Lavez-vous les mains  
avec du gel hydroalcoolique à disposition  
en entrant dans la pièce et en la quittant**



**Évitez tout contact physique  
avec le commissaire enquêteur  
et les autres personnes**



**Restez à une distance raisonnable  
des autres personnes  
(minimum 1 mètre)**